

Questions et réponses

Projet d'élargissement de la route d'accès et installation de glissières de sécurité à l'aéroport de Quaqaq

QC. 1. Concernant les impacts en milieux humides, la caractérisation datant de 2018 qui a été fournie est incomplète et n'inclut pas tous les secteurs des travaux. Les portions au nord de la route d'accès ne sont pas couvertes par celle-ci. Afin de mieux estimer les impacts du projet, le promoteur doit fournir plus de précisions sur ces milieux ainsi que sur les superficies d'empiètement temporaire et permanent des travaux en milieux humides et hydriques. Une visite de terrain pourrait s'avérer nécessaire pour collecter ces informations.

Rép. 1 : Une caractérisation écologique complémentaire des milieux humides a été effectuée par le MTMD en août dernier. En résumé, les superficies projetées d'empiètement permanentes dans les marais situés sur les côtés ouest et est de la route sont estimées à 251m² et 108 m², respectivement. Ces zones d'empiètement sont situées le long de la portion de la route située au sud-ouest de l'aérogare. Aucun milieu humide n'a été identifié dans le secteur des travaux sur la route, au nord de la piste d'atterrissage. Le relevé d'inventaire complémentaire est présenté en annexe.

QC. 2. Le promoteur indique que les matériaux granulaires nécessaires à l'élargissement des accotements seront produits via une carrière exploitée par Makivik ou le MTQ. Le promoteur doit confirmer la localisation de la carrière exploitée de même que l'exploitant. Dans tous les cas, l'exploitant devra s'informer auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs des modalités de protection d'espèces pouvant nicher dans les gravières et sablières, tel que l'engoulevent d'Amérique et les appliquer, le cas échéant

Rép. 2 : Le projet ayant été reporté en 2025, la source d'approvisionnement en matériaux granulaires n'a pas encore été déterminée. Si le MTMD choisit de s'approvisionner dans la carrière pour laquelle il a un certificat d'autorisation (7610-10-01-84821), la corporation foncière et le village nordique seront consultés afin d'obtenir leur approbation.

ANNEXE

Rapport d'inventaire

Caractérisation écologique complémentaire des milieux humides près de la route de l'aéroport
de Quaqtq

Objet : Caractérisation écologique complémentaire des milieux humides près de la route de l'aéroport de Quaqaq.

Équipe de terrain : Mikael Gagnon et Geneviève Trudel (DPPA)

Date de la visite : 17 août 2022

Résumé : Dans le cadre du projet d'installation de barrières de sécurité sur la route d'accès de l'aéroport de Quaqaq, les superficies projetées d'empiètement permanentes dans les marais situés sur les côtés ouest et est de la route sont estimées à 251m² et 108 m², respectivement. Ces zones d'empiètement sont situées le long de la portion de la route située au sud-ouest de l'aérogare. Aucun milieu humide n'a été identifié dans le secteur des travaux sur la route, au nord de la piste d'atterrissage.

Rapport :

Une caractérisation des milieux humides situés autour de l'aéroport de Quaqaq a été réalisée le 17 août 2022. Cette caractérisation complète celle effectuée en 2018 par la firme Poly-Géo inc. (# Dossier MTMDET 7205-18-QH01, N/Réf. 18077). Deux points d'inventaires écologiques ont été positionnés dans des secteurs représentatifs des milieux et situés sur les côtés ouest et est de la route, respectivement. La localisation des points d'inventaires est illustrée sur la Figure 1.



Figure 1 : Emplacement des points d'inventaires écologiques Q1-1 et Q1-2 à l'aéroport de Quaqaq.

Les points d'inventaire Q1-1 et Q1-2 situés sur les côtés est et ouest de la route ont été caractérisés comme étant des marais. Les formulaires d'identification – délimitation milieux humides peuvent être consultés à l'annexe A du présent document. Les figures 2a, 2b et 2c illustrent les milieux environnants des points Q1-1 et Q1-2.

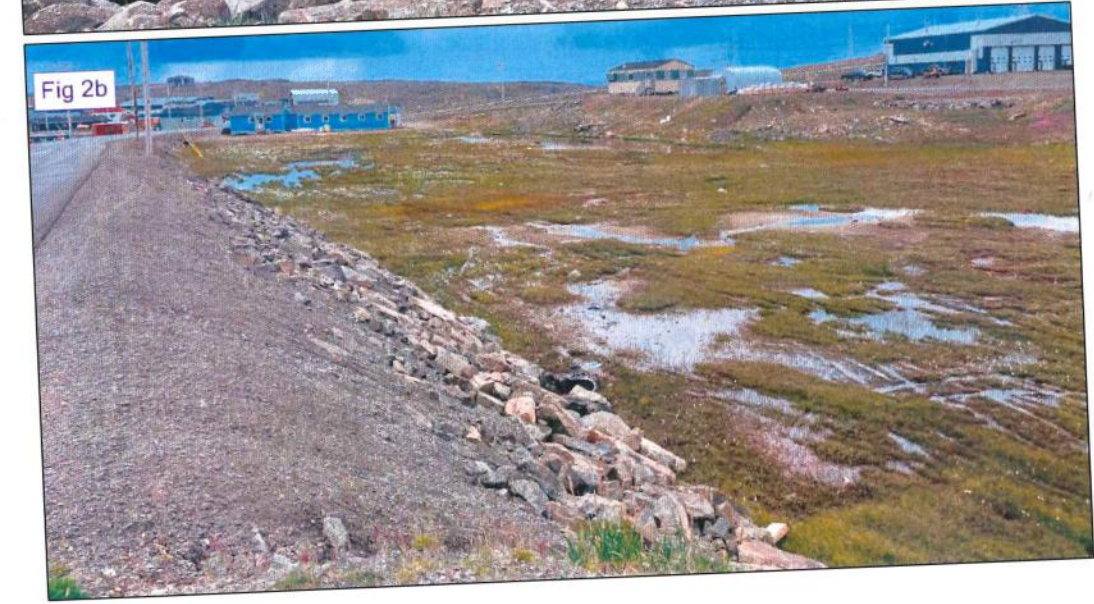




Figure 2 : (2a) Point Q1-1 (marais) et son milieu environnant sur le côté est de la route de l'aéroport. (2b) Secteur au sud du point Q1-2 (côté ouest de la route). (2c) Point Q1-2 et son milieu environnant (marais).

La figure 4 présente l'estimation de la superficie (m²) permanente d'empiètement dans le marais situé près de l'aéroport. Les superficies d'empiètement dans les marais situés sur les côtés ouest et est de la route sont de 251m² et 108 m², respectivement.



Figure 4 : Superficie estimée d'empiètement de la route sur les milieux environnants de l'aéroport de Quaqtq. Les chiffres (56, 57, 138, 108) correspondent à la superficie des zones en m².

Une inspection environnementale de la partie de la route qui contourne la partie nord de la piste d'atterrissage a aussi été effectuée lors de la visite. La Figure 5 présente la localisation du secteur et les superficies d'élargissement de la route (m²) dans ce secteur. Un rapport photographique du secteur environnant de la portion nord de la route est présenté à l'annexe B.